



## Suite a une agression puis je pretendre a des indemnités

-----  
Par fanmaylis

Bonjour,

je voudrais savoir si je peux pretendre a des indemnités et a combien suite a une agression?

je me suis fait agresser il y a 3 ans et demi et j'ai eu 37jours d'ITT, nous sommes passé au tribunal en septembre dernier ou mon agresseur a pris 1an ferme et 3 ans de surcis et moi je dois passer devant un expert pour revaluer mes dommages corporel et psychologique.

merci d'avance pour vos reponse  
cordialement